



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Sénégal

Question au Gouvernement n° 3920

Texte de la question

SITUATION AU SÉNÉGAL

M. le président. La parole est à M. Rudy Salles, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Rudy Salles. Monsieur le ministre chargé de la coopération, le Sénégal traverse une crise politique préoccupante. En effet, après que le Président Wade a modifié la Constitution de son pays pour empêcher à tout président sortant de briguer un troisième mandat, il viole cette Constitution en décidant de se présenter à nouveau au suffrage des Sénégalais, à quatre-vingt-cinq ans, dans un scrutin annoncé dans quelques jours, en toute illégalité. Dans le même temps, certains candidats à la magistrature suprême, très populaires dans leur pays, dont le célèbre chanteur Youssou N'Dour, se voient écartés pour des motifs peu conformes aux principes démocratiques.

Ces procédures suscitent de très vives réactions, tant dans la population du Sénégal que dans la diaspora. La communauté sénégalaise de Nice nous a d'ailleurs remis, à Christian Estrosi et moi-même, une motion, que nous avons transmise au Président de la République.

Cela commence à se traduire par des actes de violence, qui risquent de dériver vers des mouvements de guérilla urbaine pouvant même entraîner une guerre civile dans ce pays.

Quant au Président Wade, il se trouve de plus en plus contesté par la population du Sénégal, malgré une mise en scène savamment orchestrée qui tente de faire croire le contraire.

Compte tenu de la gravité de la situation, nombre de Sénégalais attendent de la France un signe fort pour soutenir les aspirations du peuple de ce pays à la démocratie.

Au-delà de la position que le Gouvernement a déjà exprimée, et dans le respect de la souveraineté du Sénégal, patrie de Léopold Sédar Senghor, quelle initiative la France entend-elle prendre afin de permettre l'application de la Constitution sénégalaise et empêcher ainsi un coup de force dont le peuple serait la première victime ?
(*Applaudissements sur les bancs du groupe NC.*)

M. le président. La parole est à M. Henri de Raincourt, ministre chargé de la coopération.

M. Henri de Raincourt, *ministre chargé de la coopération*. Monsieur le député, vous l'avez dit vous-même, la France suit évidemment avec la plus grande attention les événements qui se déroulent actuellement au Sénégal,...

M. Jean-Paul Lecoq. Ce n'est pas suffisant !

M. Henri de Raincourt, *ministre*. ...dans le cadre du processus électoral qui verra le premier tour se tenir le 26 février prochain.

Le Conseil constitutionnel du Sénégal a validé, le 27 janvier dernier, quatorze candidatures, dont celle de M. Wade, et invalidé un certain nombre d'entre elles. Nous avons pris connaissance de cette décision du Conseil constitutionnel, et je voudrais rappeler ce que disait ici même la semaine dernière le ministre d'État : " Nous regrettons que toutes les sensibilités ne soient pas représentées dans cette élection. " (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC.*)

Vous avez indiqué quelles étaient les réactions sur le terrain, les risques de violence extrême. Hélas, quatre personnes sont déjà décédées.

La position de la France, au Sénégal comme ailleurs, est très claire :...

M. Jean-Paul Lecoq. Très faible, plutôt !

M. Henri de Raincourt, *ministre*. ...nous demandons le respect de l'État de droit, des libertés fondamentales et des élections libres et transparentes. Nous appelons fermement au rejet de toute violence. Mais, fidèle à un principe de neutralité,...

M. Jean-Paul Lecoq. Ça se saurait !

M. Henri de Raincourt, *ministre*. ...la France ne soutiendra aucun candidat. La France n'a aucun candidat. C'est valable au Sénégal, pays de vieille tradition démocratique, comme ailleurs. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Afin de garantir la transparence et la régularité du soutien, l'Union européenne envoie des équipes d'observateurs et nous faisons confiance au peuple sénégalais.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3920

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Coopération

Ministère attributaire : Coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 février 2012